

Histoire de la pensée économique

De la macroéconomie d'après-guerre à la macroéconomie moderne

Ce cours vous est proposé par Matthieu Montalban, maître de conférences HDR en science économique, université de Bordeaux, et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Introduction

Le contexte de l'après-guerre et l'institutionnalisation de la macroéconomie

Après la Seconde Guerre Mondiale, alors que certains économistes craignaient que la fin de la guerre n'amène une stagnation, au contraire, du fait des besoins de la reconstruction un peu et des institutions et politiques impulsées alors surtout, les économies développées connurent une phase de croissance vigoureuse et stable que Jean Fourastié (1979) appela les 30 Glorieuses et que d'autres appelèrent le fordisme (Aglietta, 1976), avec des taux de croissance annuels moyens supérieurs à 5% en France ou en Allemagne, qui vont impliquer un quasi triplement du PIB par habitant et du niveau de vie moyen pour ces pays ; la croissance fut légèrement moins forte aux Etats-Unis et au Royaume-Uni qui partaient d'un niveau plus élevé, mais fut malgré tout vigoureuse (Asselain, 1984).

Durant toute cette période, les taux de chômage sont historiquement bas, inférieurs à 2% de la population active, soit ce qu'on appelle le chômage frictionnel. Ceci va amener des changements profonds dans les modes de vie, de consommation, la qualité de vie, les attentes sociales etc. dont les événements de mai 1968 furent un exemple typique. Ainsi, l'espérance de vie augmenta significativement, comme le nombre d'années d'études. C'est aussi une période marquée par la guerre froide, et la nécessité pour l'Ouest capitaliste de prouver sa supériorité économique face à l'URSS et ses alliés. A côté de cela, on observe un mouvement de décolonisation et d'émergence d'un Tiers Monde et des problématiques du développement.

La menace soviétique, les luttes sociales ainsi que la décolonisation favorisent un plus grand recours à l'interventionnisme étatique, ainsi qu'à des compromis sociaux favorables aux travailleurs avec la constitution de systèmes d'Etat Providence et des hausses de salaires régulières négociées par les syndicats.

Cette période est également une ère d'hégémonie de la pensée keynésienne, d'institutionnalisation voire de standardisation de la macroéconomie comme outil analytique et des politiques conjoncturelles comme outils de politiques économiques, mais aussi son extension à des problématiques de croissance et de développement à long terme. Ainsi, on peut citer le développement des instituts statistiques et économiques qui vont systématiser la collecte de données macroéconomiques et microéconomiques, notamment pour la création des systèmes de comptabilité nationale : les Américains furent en l'occurrence très en avance avec la création du NBER en 1920, qui permettait d'avoir les premières estimations du produit national, puis ce furent James Meade et Richard Stone au Royaume-Uni en 1941 qui créèrent les fondements des systèmes de comptabilité nationale.

En France, l'INSEE est créé en 1946 et, avec lui, progressivement, la comptabilité nationale française. Ces systèmes permettent de mesurer les agrégats correspondant aux concepts auxquels la macroéconomie fait référence et de donner une représentation du circuit économique, ou encore de calculer l'indice des prix à la consommation, autant d'éléments nécessaires pour faire de la macroéconomie et pour mesurer l'efficacité des politiques économiques. En relation avec l'instauration de ces systèmes statistiques se développait l'économétrie, une discipline visant à estimer les modèles macroéconomiques et à mesurer l'influence de différentes variables sur une variable d'intérêt par l'usage de régressions multivariées.

Ce fut notamment la *Cowles Foundation for Research in Economics* qui finança les premiers travaux sur le sujet de Ragnar Frisch et Jan Tinbergen, les futurs premiers lauréats du prix de la Banque de Suède en l'honneur d'Alfred Nobel pour les travaux en sciences économiques (dit prix Nobel de science économique).

Plus généralement, la macroéconomie, l'étude de la croissance à plus long terme ou la comptabilité nationale ont donné lieu à de nombreux prix Nobel depuis 1969 : ainsi, des prix Nobel au motif de contributions à la macroéconomie, à la comptabilité nationale ou à la croissance et au développement ont été distribués 14 fois (avec parfois deux lauréats la même année) auxquelles on peut ajouter quelques autres lauréats qui ont été primés pour d'autres contributions que leurs contributions pourtant majeures à la macroéconomie (John Hicks, Paul Anthony Samuelson, Joseph Stiglitz ou Paul Krugman par exemple) ; l'économétrie, qui s'applique tout autant à la micro qu'à la macroéconomie, fut quant à elle primée 5 années.

On aura donc sur le plan théorique et empirique de nombreux apports à la macroéconomie moderne, et au-delà, à la théorie économique.

Cependant, cette période d'hégémonie keynésienne ne va pas se faire sans controverses sur l'interprétation correcte de Keynes, ou sur la pertinence relative de tel ou tel énoncé de sa théorie. Les attitudes iront de la défense du radicalisme keynésien – qui s'incarne dans les écoles dites postkeynésiennes et néo-keynésiennes – à l'opposition absolue au keynésianisme – c'était le cas du monétarisme incarné par Milton Friedman, à cette époque minoritaire - en passant par des attitudes de synthèse et conciliations entre Keynes et les Classiques – c'est la synthèse keynéso-classique ou synthèse néoclassique.

L'enjeu après-guerre fut notamment de savoir si c'était le modèle keynésien qui était général et le modèle Classique (en réalité, néoclassique) un cas particulier, ou si a contrario, c'était le modèle keynésien qui était un cas particulier du modèle (néo)classique. Cette question va être celle qui va occuper la théorie économique jusqu'au milieu des années 70, dans un contexte assez favorable aux idées keynésiennes. 3 temples de l'économie vont se structurer à cette époque : le MIT, plutôt orienté vers la synthèse, Cambridge University keynésien dit fondamentaliste ou postkeynésien et l'école de Chicago, très libéral.

En revanche, suite aux chocs pétroliers et à l'apparition de la stagflation, soit une situation combinant récession/stagnation économique et inflation, le terrain devint favorable à un retour de la vision Classique, dans des formes plus modernes – à savoir celles du monétarisme et de la nouvelle économie classique. Ceci amena une remise en question des politiques d'inspiration keynésienne auxquelles se substituèrent des politiques dites néolibérales, de réduction (ou de tentative de) du poids des dépenses publiques, de libéralisations de tous les marchés et de politiques monétaires plus orthodoxes pour contrer l'inflation.

Cette désaffection des politiques d'inspiration keynésienne doit beaucoup aux élections de Margareth Thatcher au Royaume-Uni en 1979, de Ronald Reagan aux Etats-Unis en 1980, à l'approfondissement de la construction européenne après 1984 et, au Sud, aux politiques dites d'ajustement structurel des années 80 et 90 sous l'égide du FMI et de la BM (« compromis de Washington »), ainsi qu'à la prise de pouvoir d'Augusto Pinochet au Chili. Sur la défensive, les auteurs se réclamant de Keynes proposèrent des amendements ou de nouvelles interprétations compatibles ou répondant aux critiques formulées par ces nouveaux classiques : ce sont les nouveaux keynésiens, ainsi que certaines variantes du postkeynésianisme.

Ce chapitre va retracer cette histoire et ces débats de manière résumée, en commençant d'abord par le débat entre la synthèse néoclassique et l'école néo-keynésienne du déséquilibre. Nous évoquerons ensuite la révolution néolibérale et le retour de l'équilibre classique. Puis, la réponse des nouveaux keynésiens. Enfin, nous évoquerons les postkeynésiens ou keynésiens fondamentalistes.

Références

Comment citer ce cours ?

Histoire de la pensée économique, Matthieu Montalban, AUNEGe (<http://aunega.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.